

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 03
140097

ATTRIBUTION D'UNE PRIME POUR NAISSANCES MULTIPLES

La Municipalité souhaite venir en aide aux familles qui ont mis au monde des jumeaux, des triplés et plus, ou ont adopté des jumeaux ou au moins deux enfants en même temps, en leur allouant une « prime pour naissances multiples » dont le montant a été fixé à 500 € pour des jumeaux et à 700 € pour des triplés et plus.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la création d'une prime pour naissances multiples allouée dans les conditions indiquées ci-dessous ;

- DONNE SON ACCORD pour l'attribution de cette prime aux familles ayant mis au monde des jumeaux ou des triplés, ou ayant adopté au moins deux enfants en même temps, à raison de 500 € pour des jumeaux et de 700 € pour des triplés et plus.

Les critères d'attribution de cette prime sont les suivants :

- résider à Saint-Dié-des-Vosges depuis au moins 3 ans,
- justifier de la régularité du séjour en France,
- déposer la demande d'aide dans les 6 mois suivant la date des naissances ou la date de jugement d'adoption.

La demande d'attribution est à déposer en mairie avec les documents justificatifs demandés. Le règlement de la prime se fera par virement.

Cette mesure prendra effet pour toutes les naissances ou adoptions à compter du 1^{er} octobre 2014.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

 Séance du 19 septembre 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE
 Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)
 Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND
 Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE
 Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE
 Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU
 Pierre JEANNEL à Claude KIENER
 Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
